## Décision 04-D-20 du 14 juin 2004

relative à des pratiques mises en œuvre sur des marchés publics de signalisation routière horizontale en régions Aquitaine et Midi-Pyrénées

Posted on: &nbsp 25 juin 2004 | Secteur(s):



## Présentation de la décision

## Informations sur la décision

Origine de la saisine Ministre de l'économie, des finances et

de l'industrie

Dispositif(s)

Pratique non établie

Entreprise(s) concernée(s)

Prosign, SO.MA.RO, S.A.R., Equip'sols,

Soltechnic, Signal, Viamark

## Lire

le texte intégral de la décision